

Première Adhésion :

Un Certificat médical de non-contre-indication à la randonnée pédestre est **obligatoire !**

CHOIX A :	Cotisation Fédérale + Assurance + Club	50 €
CHOIX B :	Cotisation Fédérale + Assurance + Club + Abonnement à la revue PASSION RANDO*	60 €

Renouvellement d'adhésion :

Le pratiquant doit répondre au questionnaire de santé, voir document annexe !

CHOIX A :	Cotisation Fédérale + Assurance + Club	50 €
CHOIX B :	Cotisation Fédérale + Assurance + Club + Abonnement à la revue PASSION RANDO* Répondre au questionnaire de santé, voir document annexe. Si vous avez répondu OUI à une seule question, ou que vous refusez d'y répondre, vous devez présenter un certificat médical datant de moins d'un AN au jour de prise d'adhésion !	60 €
CHOIX C :	Carte seule pour un adhérent s'affiliant à un autre Club FFRP Joindre la photocopie de la licence 2024/2025 de cet autre club.	30 €

Règlement :

1	Par carte bancaire sur le site www.randoleiesclops.fr avec « PAYASSO », et joindre les documents demandés, formule à privilégier s'il vous plait.
2	Par chèque du montant A, B ou C, libellé à l'ordre de « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais » à : Madame Pascale DEBEAUQUENNE - 61 Bis Rue de la République - 07130 SAINT PERAY Ou dans la boîte à lettres de : LEI ESCLOPS Saint-Pérollais (à côté de la médiathèque) ESPACE MIALAN - 07130 SAINT PERAY Joindre si besoin le Certificat Médical de Non Contre-Indication à la pratique de la randonnée pédestre ou l'attestation de santé dûment remplie ou la photocopie licence FFRP 2024/2025 pour un adhérent s'affiliant à un autre Club FFRP avec le bulletin complété ci-dessous.

Fournir obligatoirement le bulletin d'adhésion dûment rempli et signé Téléphone et adresse mail indispensable.

Bulletin d'adhésion « LEI ESCLOPS Saint-Pérollais » 2024/2025

Nom : Prénom : Né(e) le : J...../M...../A.....

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : Email :

A adresser à : **Madame Pascale DEBEAUQUENNE – 61 Bis Rue de la République – 07130 SAINT-PERAY**

Accompagné d'un **chèque de 50 €** (cotisation + assurance) + attestation de santé ou CMNCI.

D'un **chèque de 60 €** (cotisation + assurance + revue) + attestation de santé ou CMNCI.

D'un **chèque de 30 €** (carte adhérent LEI ESCLOPS pour un adhérent s'affiliant à un autre Club FFRP) + copie de licence FFRP 2024/2025 de cet autre Club.

Date :

Signature :

*Revue trimestrielle **PASSION RANDO** (4 numéros) Abonnement au tarif préférentiel de **10 € au lieu de 16,90 €**